



# Licence professionnelle Qualité sécurité environnement

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Qualité sécurité environnement. 2011, Université d'Auvergne - UDA. hceres-02038125

**HAL Id: hceres-02038125**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038125>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague B

### ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1

Demande n° S3LP120003422

Dénomination nationale : Gestion de la production industrielle

Spécialité : Qualité – sécurité – environnement

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte depuis 2006, apporte à des étudiants possédant une formation initiale scientifique, une double compétence en Qualité - sécurité - environnement (QSE), leur permettant de servir de relais entre les différents services de l'entreprise et le service QSE. Les compétences acquises permettent de s'approprier et développer les principales démarches et outils utilisés en qualité, sécurité, environnement, hygiène, bonnes pratiques de fabrication dans le domaine industriel ou dans les laboratoires.

La formation, localisée au Puy-en-Velay, est portée par l'Institut universitaire de technologie de Clermont-Ferrand, en partenariat avec le lycée Charles et Adrien Dupuis de Puy-en-Velay. Il est proposé de la développer en deux parcours « Industries chimiques » (IC) et « Industries et services » (IS) qui procèdent de la fusion de deux spécialités habilitées avec ces dénominations en QSE. Elle accueille un public en contrat de professionnalisation (depuis 2006 pour « IS », 2008 pour « IC ») et en formation initiale (depuis 2007 pour « IC », 2009 pour « IS »).

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	33
Taux de réussite	94 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	44 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	40 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes à de l'établissement	de 49 % à 100 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le positionnement de la licence dans l'offre de formation de l'établissement ou régionale n'est pas précisé. La demande de fusion des deux spécialités existantes en une seule à deux parcours paraît, néanmoins, *a priori* logique eu égard à la très forte mutualisation de leurs enseignements. Cela pourrait permettre, sous réserve de pertinence du maintien de deux parcours, une organisation plus souple et un pilotage d'ensemble, bien que les compétences transmises dans chacun des deux parcours ne soient pas tout à fait identiques. Les nombreuses relations et l'appui du monde professionnel, l'importance croissante des contrats de professionnalisation devraient en faire une formation à caractère professionnalisant. Pourtant, l'insertion professionnelle est très insuffisante et l'impact de la crise économique sur la licence est fort.



Les résultats des enquêtes sur les diplômés de 2008 et de 2009 de la filière « IC » sont caractérisés par de faibles taux d'emploi, de nombreuses poursuites d'études pour la première année, une montée en puissance des recherches d'emploi pour la seconde. Pour le parcours « IS », en 2009, le taux d'insertion est très faible et les recherches d'emploi très nombreuses, sur la base cependant d'un faible effectif ; ce qui interpelle sur le devenir du parcours. Le sensible accroissement global des effectifs à la rentrée 2010, qui résulte du développement des contrats de professionnalisation et de la bonne attractivité auprès des étudiants, pose la question de l'insertion à venir des diplômés. La spécification des métiers visés peut à cet égard apparaître trop large sur le champ de la QSE. En voulant prendre en compte l'ensemble du champ réglementaire, la licence semble procéder d'une trop grande dispersion des enseignements à ce niveau de formation. Enfin, la présence d'étudiants issus de licences scientifiques est nulle, bien que la mise en place d'un partenariat avec ces filières soit jugée pertinente.

- Point fort :
  - Des appuis professionnels et la progression des contrats de professionnalisation.
  
- Points faibles :
  - Des taux d'emploi très faibles sur les dernières années.
  - Les répercussions importantes de la crise économique sur la formation.
  - Le parcours « IS » très peu professionnalisant.
  - Des métiers visés mal spécifiés.
  - Le périmètre trop large des contenus pédagogiques.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

Il faudrait veiller à ce que la formation, *via* les contrats de professionnalisation, n'engage pas les étudiants dans un domaine qui ne débouche pas ensuite sur une embauche. L'insertion professionnelle devrait rester un indicateur central pour la spécification des effectifs et l'orientation stratégique de la formation. On devrait donc ne pas fonder uniquement le recrutement sur le nombre de contrats de professionnalisation mobilisables et anticiper sur les potentialités d'insertion professionnelle. On pourrait mobiliser le conseil de perfectionnement pour analyser le niveau pertinent des effectifs et le moduler ainsi, au regard des conditions d'insertion.

Il conviendrait également d'apporter plus d'éléments sur la pertinence du maintien du parcours « IS », le moins performant en termes d'insertion et de contrats de professionnalisation. Pour faciliter l'insertion des diplômés, on devrait également chercher à mieux cibler les métiers visés : préciser le domaine de spécialisation des enseignements entre les systèmes de management, la prévention des risques professionnels et la sécurité des installations. On devrait prendre en compte l'objectif professionnel des étudiants issus de licence générale et mettre en place des dispositifs adaptés à cet effet, et allant bien au-delà de simples contacts entre responsables de la licence professionnelle et du master « QSE ». Enfin, il conviendrait de veiller à éviter les poursuites d'études en master.